

Les mauvaises recettes de TVA mettent les comptes publics sous pression

Les premières estimations des recettes de TVA en 2023 confirment un brutal ralentissement en fin d'année dernière.

Sébastien Dumoulin

Les recettes fiscales de l'an dernier n'ont pas été à la hauteur des attentes. Le gouvernement ne s'en est pas caché. Les derniers chiffres publiés par la Direction générale des finances publiques (DGFiP) le confirment. La première estimation des recettes de TVA pour 2023 montre qu'elles ne progresseraient que de 3,4 % sur l'année – sensiblement moins vite que sur la décennie 2012-2022, où le rendement de la TVA a augmenté en moyenne de 4,2 % par an.

Les résultats de la collecte 2023 ne sont que provisoires. Les chiffres publiés par Bercy ne prennent pas en compte la TVA reversée par les plus petites entreprises. Mais en additionnant les déclarations de toutes les autres sociétés (qui

réalisaient 96 % du chiffre d'affaires total en 2022), le montant de la collecte de TVA atteindrait 203 milliards d'euros en 2023, contre 196 milliards en 2022.

Dégradation progressive

Cette modeste progression est pré-occupante en soi, puisque la TVA est le premier impôt en volume collecté par le fisc. Mais elle l'est d'autant plus au vu de sa dynamique. « *La TVA augmente en moyenne de 5,5 % sur les six premiers mois de 2023 et de seulement 1,4 % sur les six derniers mois, en comparaison des mêmes mois de 2022* », précise la note de la DGFiP.

Dès le milieu de l'été, les premiers signes de ce ralentissement étaient perceptibles. Sans que Bercy y voit un motif d'inquiétude. Mais François Ecalte, le fondateur du site spécialisé Fipeco, était plus pessimiste. « *Les rentrées de TVA sont considérées comme un bon indicateur avancé de conjoncture* », soulignait alors dans « Les Echos » l'ancien magistrat de la Cour des

comptes. « *Il s'agit donc d'un signal d'alerte pour moi : n'est-on pas face à un retournement de conjoncture pas encore détecté ?* »

La suite des événements a confirmé ce pronostic, avec une dégradation de plus en plus marquée au fil des mois des rentrées de TVA. « *Ce profil n'est pas surprenant*, explique François Ecalte. *Il reflète le ralentissement de la croissance du PIB en 2023.* » La consommation des ménages, sur laquelle est très majoritairement assise la TVA, s'est tassée. Quant aux secteurs de la construction et de l'immobilier, grosso modo 20 % de la collecte de TVA, ils sont en plein marasme.

Ce rendement décevant de la TVA pèse en premier lieu sur l'Etat, qui conserve une petite moitié des 200 milliards d'euros collectés chaque année pour financer ses propres dépenses. C'est d'ailleurs en partie ce qui a poussé le gouvernement à annoncer le mois dernier un plan d'économies immédiat de 10 milliards pour 2024. Additionné par le Parlement à ce

sujet, le ministre des Comptes publics, Thomas Cazenave, a expliqué que les recettes fiscales attendues en 2023 seraient inférieures de 7,7 milliards d'euros aux dernières prévisions – dont 1,4 milliard de moins-values pour la seule TVA.

La ronde des déçus

L'Etat ne sera pas seul dans la ronde des déçus. Ces dernières années, le produit de la TVA a été affecté de manière croissante aux organismes de Sécurité sociale, aux collectivités locales ou encore à l'audiovisuel public pour compenser la disparition de plusieurs taxes affectées (taxe d'habitation, CVAE, redevance audiovisuelle...). L'exécutif ayant plaidé qu'ils gagneraient au change, ils risquent de râler. « *Pour 2023, les collectivités locales auront sans doute une mauvaise surprise*, admet François Ecalte. *Mais ça ne remet pas en cause le fait que, sur le long terme, la TVA est assez dynamique.* » De fait, les transferts de TVA étaient une revendication de longue date des collectivités. ■